

## Aide à l'entretien manuel du bocage

Mesure entretien durable des IAE (infrastructure agroécologique) ligneux

L'objectif de cette mesure est d'assurer un **entretien durable des haies**, arbres isolés ou alignés, ripisylves, bosquets.

Les agriculteurs volontaires s'engagent sur 5 ans à entretenir **manuellement, à la tronçonneuse** les éléments engagés afin d'**assurer leur renouvellement et leur pérennité**. Ils perçoivent en retour une **compensation financière** annuelle.



Montant de l'aide : 0,80€/ml/an  
=> **4€/ml sur 5 ans**



Éligibilité : tous agriculteurs (sauf PSE),  
cumulable avec toutes les MAEC



**Période d'intervention** pour les haies  
engagées du **1er septembre au 1er mars**

### Les avantages de l'entretien manuel des haies :

- => Le bois obtenu est valorisable
- => l'exploitation sylvicole permet d'éviter de revenir entretenir avant 10 ans (contrairement au lamier)
- => La haie peut se régénérer correctement, faisant ainsi perdurer ses bénéfices

### Critères obligatoires :

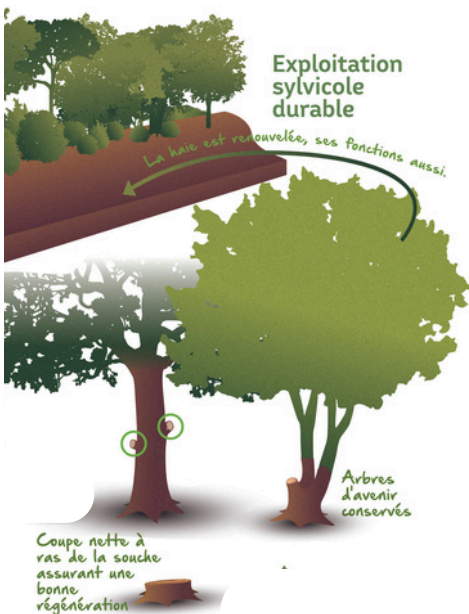
**réalisation**  
d'un diagnostic agroécologique



**mise en place**  
d'un plan de gestion



**suivi**  
d'une formation



### CAHIER DES CHARGES

- > Haies adultes (+10 ans) : 1 entretien manuel sur l'ensemble de la haie (2 côtés) dans les 5 ans
  - > Jeunes haies (-10 ans) : une ou plusieurs tailles de formation dans les 5 ans
  - > Coupes de qualité (franches et nettes)
- A éviter : haies mitoyennes et en bord de route



Coupe à blanc interdite  
Épareuse et lamier interdits sur les arbres  
Fertilisation azotée et produits phytosanitaires



Élagages, recépages, abattages autorisés  
Broyage de l'accotement autorisé  
Tronçonneuse ou outils associés

Contactez la technicienne bocage :

**Chloé Fichaut - 07 56 06 47 22 - tech.bocage@epab.fr**

EPAB, Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez - [www.sagebaiededouarnenez.org](http://www.sagebaiededouarnenez.org)



Breizh Bôcage

